

# Parcs & Réserves pour les générations futures



**MADAME NIALE KABA VALORISE L'ÉDITION 2023 DU CONCOURS « PRIX VERT POUR LA CONSERVATION DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ » EN Y ASSOCIANT SON IMAGE.**



**4ÈME SESSION DE TEAM BUILDING, LES AGENTS DE LA DZSO RENFORCENT LEUR COHESION.**



**SURVEILLANCE AÉRIENNE DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ**



**Général TONDOSSAMA Adama**  
Directeur Général de l'OIPR

**A** l'entame de l'année 2024, je voudrais formuler des vœux de santé et de prospérité et surtout de paix profonde à l'ensemble du personnel de l'OIPR et à l'ensemble de nos partenaires. Je voudrais en l'entame de l'année 2024, faire d'abord le bilan de l'exercice 2023. Pour ce qui concerne la gestion du réseau des aires protégées de Côte d'Ivoire, il faut noter que l'état de conservation des parcs nationaux est globalement satisfaisant avec les parcs qui sont dans un excellent état notamment le Parc national de la Comoé, le Parc national de Taï et le Parc national du Banco.

Il faut signaler que lorsque le bilan des activités a été fait au niveau du réseau des Aires protégées la plupart des activités programmées ont pu être exécutées selon le timing qui a été défini, et on peut le vérifier au niveau des performances des différentes Directions de Zone.

Aussi l'année 2023 a-t-il permis au réseau de s'élargir avec le surclassement de la forêt classée de Cavally en Réserve naturelle de Cavally.

Au plan des relations bilatérales l'OIPR continue de consolider le partenariat. Ainsi, nous avons pu avoir la visite d'un certain nombre de partenaires notamment la Coopération Française, la Coopération Allemande et la Coopération Technique Allemande qui ont pu se rendre sur le terrain pour voir les activités qui ont pu être entreprises par l'OIPR pour mieux gérer ces espaces. En termes de bilan, je peux dire que nous avons fait de grands travaux, les activités de surveillance, de suivi écologique et surtout des activités de valorisation touristique.

Aujourd'hui, avec le renforcement de la Communication, il est heureux de constater que les aires protégées sont mieux connues par la population et leur fréquentation s'est beaucoup améliorée. Pour 2024, la relance de l'activité touristique dans les parcs nationaux sera une priorité. A cet effet, j'engage tout le personnel de l'OIPR à s'investir dans cette dynamique car avec la valorisation touristique des aires protégées on peut faire des parcs nationaux une niche touristique pour le programme sublime Côte d'Ivoire.

Je voudrais remercier l'ensemble des agents de l'OIPR qui, nuit et jour sont sur le terrain pour assurer la protection de ces espaces et surtout mettre en œuvre leurs plans d'aménagement dont nous nous sommes dotés pour leur assurer une gestion durable. Je voudrais également profiter de cette occasion, au nom de tout le personnel et en mon nom personnel, traduire toute notre gratitude à notre Ministre de Tutelle M. Jacques Assahoré KONAN qui, avec ses orientations, nous aide à mieux gérer ces espaces. Nous nous tenons entièrement à sa disposition pour améliorer le système de gestion de ces parcs nationaux et réserves naturelles au profit de tous. Aussi voudrais-je réitérer mes remerciements à nos partenaires techniques et financiers notamment la Coopération Allemande, la Coopération Française, et bien d'autres partenaires notamment l'UICN et UNESCO et l'AFD et la FPRCI qui aujourd'hui nous apportent des moyens substantiels pour nous permettre de faire face aux réalités de gestion des parcs.

Pour finir, Je voudrais pour l'année 2024 renouveler des vœux de santé de prospérité, de paix de bonheur, et surtout de joie pour l'ensemble du personnel de l'OIPR, à leurs familles et tous nos partenaires. L'œuvre que nous menons est une œuvre noble c'est-à-dire préserver la nature notamment les parcs nationaux.

*Excellente et heureuse année à toutes et à tous !*

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama  
Directeur Général

### DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.  
Directeur de l'Administration et des RH

### RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE  
Chef SERCOM - Direction Générale

### COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE  
Chef SERCOM - Direction Générale  
Kipré Jonas Christain NAKA  
Administrateur SERCOM - Direction Générale  
COULIBALY Mamadou  
Assistant SERCOM - Direction Générale  
MEITE Namory  
Chef SERCOM DZSO  
TOURE Yacouba Eric  
Assistant SERCOM DZSO  
ZEHITA Bi Togué Alfred  
Chef SERCOM DZS  
Mme Bamba Magbè  
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle  
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

### INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou  
Assistant SERCOM - Direction Générale

### COMITÉ DE LECTURE

Colonel GONTO Gbassaha



## MADAME NIALE KABA VALORISE L'ÉDITION 2023 DU CONCOURS « PRIX VERT POUR LA CONSERVATION DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ » EN Y ASSOCIANT SON IMAGE.



La Direction de Zone Nord-Est (DZNE) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) en charge de la gestion du Parc national de la Comoé (PNC), a organisé le concours dénommé « Prix Vert pour la conservation du Parc national de la Comoé » en vue, de favoriser une plus grande implication des populations riveraines à la conservation du PNC et de contribuer à une utilisation harmonieuse des ressources du terroir villageois. Il est à noter que pour donner un coup d'accélérateur à la participation des populations aux fonctions de gestion de cette Aire Protégée avec une superficie de 1 148 756 ha, la DZNE a initié la première édition en 2016 et une seconde en 2020 toujours dans la même logique.

L'édition 2023 qui a connu un engouement particulier avec une quarantaine de villages candidats au départ a été remporté par cinq villages issus des départements de Téhini, Bouna et Nassian à l'issue de la dernière épreuve qui s'est déroulée devant un jury, où dix villages étaient en compétition. La première place a été occupée par le village de BAVE du département de Téhini avec la somme de 3 500 000 FCFA comme prix.

Les villages de Saboukpa (département de Nassian), Koflandé (département de Bouna), Koulmitan (département de Téhini) et Yalo (département de Bouna) qui ont été classés respectivement 2ème, 3ème, 4ème et 5ème ont également reçu leur prix à hauteur de 2 500 000 FCFA ; 1 500 000 FCFA ; 1 000 000 FCFA et 500 000 FCA. A ces prix, la marraine de la cérémonie, Madame Nialé KABA, Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, par ailleurs cadre de la Région a soutenu

les lauréats avec cinq motos neuves d'une valeur de plus de 3 500 000 FCFA (voir photo). Rappelons que ces prix décernés seront en nature sur proposition des villages lauréats.

L'Édition 2023 du concours du Prix Vert pour la conservation du Parc national de la Comoé a coûté un montant global de neuf millions de Francs CFA (9 000 000 FCFA) à la DZNE de l'OIPR et de 5 motos comme don de la Marraine aux cinq villages lauréats, représentée par son Directeur de Cabinet Adjoint, Professeur Kouakou Kouadio Clément.

Selon les organisateurs, les prix obtenus par les lauréats serviront à la réalisation de projets de développement qui épousent la volonté des populations locales, mais qui est en lien avec la conservation.



Notons que ce concours a suivi un processus strict avec deux grandes étapes dont la première a été celle d'analyse des dossiers de candidatures avec un jury spécial qui a permis de retenir dix villages sur les quarante pour la seconde étape. C'est donc à l'issue d'un second jury de sélection présidé par le Préfet de Région du Bounkani, Préfet du Département de Bouna, Monsieur DOUMBIA Yacouba et Président du Comité de Gestion Locale (CGL) du PNC que les cinq (5) lauréats ont été sélectionnés, et les résultats ont été publiés à la 41<sup>ème</sup> session du CGL tenue le 21 décembre 2023 à Grand-Lahou à l'intérieur du Parc national d'Azagny.

Au cours de cette cérémonie de récompense, le Directeur de Zone Nord-Est de l'OIPR, le Lieutenant-Colonel Kouadio Yao Roger a dit ceci : « L'objectif pour nous est d'impliquer chaque jour, les populations dans la préservation du Parc national de la Comoé et de contribuer au développement durable de la région du Bounkani », comme pour dire, la vision de l'OIPR pour le PNC est l'affaire de tous !!!

Vivement que les prochaines éditions aient encore plus de hautes personnalités à l'image de Madame la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement Durable pour plus de promotion de ce Joyau classé site du Patrimoine mondial de l'UNESCO et Réserve de Biosphère.



Source: Sercom DZNE



## LES SECTEURS NASSIAN ET BOUNA SENSIBILISENT LES POPULATIONS SUR LA GESTION DES FEUX DE BROUSSE

*Les feux de brousse incontrôlés engendrent des perturbations de l'écosystème de nombreux Aires Protégées (AP) dans le monde. Avec les effets du changement climatique, de plus en plus ces phénomènes deviennent un véritable danger pour la biodiversité et la vie humaine. Le Parc national de la Comoé qui est un Parc de savane, abrite certains écosystèmes sensibles qui, s'ils ne sont pas protégés des feux risque de disparaître et donc avoir une conséquence sur l'équilibre écologique au sein de l'AP. Ainsi donc, la lutte contre les feux incontrôlés est une action prioritaire pour la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR en charge du Parc national de la Comoé.*

C'est dans ce contexte que la Direction de Zone Nord-Est a initié à travers ses secteurs de gestion dont ceux de Nassian et Bouna, des séances de sensibilisation sur la gestion des feux de brousse incontrôlés au profit des populations les 07 et 08 décembre 2023 à Koflandé et Yalo, puis, le 18 décembre 2023 à Nassian.

Notons que ces séances ont été présidées par les Sous-Préfets de Koutouba et de Bouna et ont mobilisé les AVCD des villages de Bania, Kokpingué, Yalo, Koflandé, Sèvè et des responsables des comités de lutte contre les feux de brousse des villages d'Ondefidouo, de Fotepdouo, de Bandouo et de Nassian.

*Rappelons que l'objectif recherché à travers cette activité était d'éveiller la conscience des populations riveraines du danger qu'occasionnent les feux de brousse et de leur inculquer les notions de la gestion de ces feux.*

Dans son allocution d'ouverture, le Sous-Préfet de Kotouba, a salué l'OIPR pour cette belle initiative et inviter les populations d'être attentives aux messages véhiculés par les agents de l'OIPR, pour ainsi éviter d'être des victimes des feux incontrôlés.

Il est bon de rappeler que la mise à feu est l'une des activités de gestion de la Direction de Zone Nord-Est. Cette activité se déroule en début du dernier trimestre de l'année et coordonnée par les agents de l'OIPR et l'appui avec les populations riveraines avec la centralisation de l'information via l'application Firemap.

Au terme de ces séances de sensibilisation, le Commandant N'DRI N'Goran Ulrich, Chef Secteur de Nassian a exhorté les ménages à plus de vigilance quant à la manipulation des feux car ces feux pourraient être à l'origine de plusieurs désastres aussi bien pour les riverains du parc que le site même.

La clôture des séances a été marquée par des dons en matériels de lutte contre les feux et les responsables de chaque village présents ont été invités à une mise à feu collective à l'intérieur du PNC.

Ce sont au total 65 personnes touchées dans le Secteur Nassian et 92 personnes au niveau du Secteur Bouna.

Source: SERCOM DZNE/OIPR

## LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST DE L'OIPR APPUI L'ORGANISATION DU TOURNOI INTER-VILLAGES DE L'ASSOCIATION DES ELEVES ET ETUDIANTS DE L'AXE BOUNA-TEHINI.



**« La lutte contre l'orpaillage clandestin au Parc national de la Comoé » était le thème du Tournoi de Maracana organisé le 30 décembre 2023, par l'association des élèves et étudiants de l'axe Bouna-Téhini dans le village de Sepidouou, département de Bouna.**

Le but recherché était de sensibiliser la jeunesse des villages de l'axe Bouna-Téhini sur les conséquences de l'orpaillage clandestin et de promouvoir la paix durable entre les communautés.

Ce sont au total six (6) villages composés chacun d'une équipe qui ont été mis en compétition.

Le « TOURNOI VERT » ainsi dénommé, comme pour respecter l'environnement avec pour ligne de mire la conservation du Parc national de la Comoé.

La coupe a été remportée par le village de Karpadouo face au village de Yolongo par deux buts à zéro.

Le vainqueur repart avec un trophée estampillé « DON OIPR-DZNE » et plein d'autres lots de la part de l'OIPR-DZNE.

Pour rappel, les compétitions se sont déroulées sur la période du 25 au 29 décembre 2023 et le 30 décembre 2023 était le jour de la finale.

A chaque mi-temps, des messages de sensibilisation sur les missions de l'OIPR et les conséquences liées à la pratique de l'orpaillage clandestin ont été diffusés.

Selon l'animateur Rural Est, Monsieur KONE Mamadou, représentant le Chef Secteur Bouna, « cette activité composée particulièrement de jeune, mérite d'être soutenue pour les prochaines éditions par l'OIPR-DZNE, car cela dénote de la mise en œuvre des activités d'éducation environnementale en faveur du PNC».

Environ 1500 personnes ont été touchées durant ces 6 rencontres.



Source: SERCOM DZNE/OIPR

## SURVEILLANCE AERIENNE DU PARC NATIONAL DE LA COMOE



Ce mois de décembre s'est achevé par une mission de 2 mois supplémentaires de renforcement de compétences des pilotes ULM de l'OIPR dispensé par Aviation Sans Frontières Belgique. Les deux pilotes ont bénéficié du partage d'expérience de Stéphane Carré pour les aspects de « **maintenance et de pilotage** », puis de Xavier Vincke pour les aspects « **photographie aérienne pour les inventaires aériens de faune, la surveillance et de la cartographie** ». Ce, en partenariat avec l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech et la Fondation Airbus.



Grâce à la bonne progression des pilotes et leur autonomie suffisante, les survols pour les besoins de la Brigade mobile et du Suivi écologique ont débuté, avec des premiers résultats très encourageants.

Des avancées considérables ont par exemple été accomplies dans la lutte contre l'orpaillage clandestin dans le Parc et les inventaires aériens de faune. Des réunions stratégiques avec les parties prenantes au sein de l'OIPR et le partenaire GISAction ont permis d'avancer dans la définition de la Stratégie de valorisation des ULM du PNC.



Aussi, des photos d'éléphants ont été réalisées par les pilotes de l'OIPR en patrouille aérienne. La présence de nombreux jeunes individus sur les photos atteste que le troupeau n'est pas soumis à une forte pression de braconnage. Les éléphants d'Afrique de l'Ouest sont particulièrement menacés et leur population a été estimée à 200 individus dans le Parc national de la Comoé à la suite de l'inventaire aérien de 2022. Avec une superficie de 1.148 150 hectares, il est très difficile de les rencontrer au sol.



Le Parc national de la Comoé voit déjà les effectifs de ses espèces animales phares augmenter de 2016 à ce jour, comme en attestent les résultats des inventaires aériens de 2016, 2019 et 2022. Cette évolution atteste de la gestion positive du site par l'OIPR. Le démarrage effectif de la surveillance du parc avec ce premier ULM et l'arrivée prochaine d'un second ULM Bat Hawk, laisse présager d'une évolution spectaculaire de la faune de ce site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO dans les années à venir, pour le bien, notamment, des précieux éléphants du Parc.

Source: SERCOM DZNE/OIPR



## PARC NATIONAL DE LA COMOË : LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST ORGANISE LA 41<sup>ème</sup> SESSION DU COMITE DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DE LA COMOË ET LA 12<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROJET DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITE DU PNC

**G**rand-Lahou, le jeudi 21 décembre 2023, s'est tenue la quarante et unième (41<sup>ème</sup>) session (quatrième et dernière de l'exercice 2023) du Comité de Gestion locale (CGL) du Parc national de la Comoé (PNC), couplée à la douzième (12<sup>ème</sup>) session du Conseil de Coordination du Projet de Protection de la Biodiversité du Parc national de la Comoé.

Ces sessions ont été délocalisées au réceptif du "Domaine Bini" sis à l'intérieur du Parc national d'Azagny basé à Grand-Lahou.

Envir 50 participants, constitués des membres statutaires et personnes ressources composés notamment de Préfets, de Conseils Régionaux, de populations riveraines, d'ONG, d'Artisans, des acteurs du secteur de l'hôtellerie, d'autorités judiciaires, de ministères techniques, d'universités et de partenaires techniques et financiers, ont tous apportés leur pierre à l'édifice.

Cette rencontre s'en déroulée en plusieurs étapes dont une série d'allocutions qui a débuté par celle du Colonel OUATTARA Kassoum, DARH de l'OIPR représentant le Directeur Général de l'OIPR et s'est terminée par le discours d'ouverture du Préfet de région du Bounkani, préfet de Bouna par ailleurs, Président du CGL du PNC, Monsieur Yacouba DOUMBIA.

L'ordre du jour soumis portait sur les informations, la lecture et adoption du Compte Rendu de la 40<sup>ème</sup> session du CGL, le Bilan du Plan d'Opérations 2023, le processus de rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) 2025-2034 et la validation des résultats du prix vert, édition 2023 puis divers).

Après avoir donné le contexte et l'ordre du jour de cette rencontre, le Directeur de Zone Nord-Est de l'OIPR, le Lt-Colonel KOUADIO YAO Roger a présenté aux participants, le niveau de réalisation des activités du 4<sup>ème</sup> trimestre. Quant aux résultats du prix vert pour la conservation du Parc national de la Comoé, c'est le Capitaine DAPLE Raoul, Chargé d'études qui s'en est occupé.

Le DZNE a fait savoir que plusieurs défis restent à relever à savoir, l'accréditation du PNC au label Liste Verte, la reconnaissance du PNC comme site RAMSAR en 2024, le développement du « Tourisme local » et le renforcement de la communication pour le changement de comportement pour ne citer que ceux-ci.

Rappelons qu'au titre du Conseil de Coordination qui s'est tenu également le même jour, les différents chefs de services des ministères techniques basés à Bouna ont présenté le bilan de leurs activités en lien avec la conservation du PNC. Il s'est agi des directeurs régionaux du MIRAH, MINADER, Santé, Eaux et Forêts, Mines, MINEDDTE.

Au regard des résultats présentés jugés satisfaisants avec un taux global de 56 % de réalisation, le représentant du Directeur Général de l'OIPR, le Colonel OUATTARA Kassoum a encouragé l'équipe de la Direction de Zone Nord-est pour les efforts fournis malgré les contraintes liées à la situation sécuritaire, l'insuffisance des agents, etc. et signifié que les objectifs pour la gestion durable du Parc national de la Comoé doivent être réorientés à l'échéance du PAG 2015-2024.

Il a également adressé ses remerciements aux membres du CGL pour leurs appuis constants à la conservation de ce patrimoine naturel.

Pour finir, le président du CGL, M. Yacouba Doumbia, Préfet de Région du Bounkani, Préfet de Bouna s'est dit satisfait du déroulement de la dernière session de 2023 et rappelé aux membres de continuer à apporter leur appui à l'OIPR pour la conservation du PNC.



# NOMINATION

*Heureux de vous annoncer que l'un des nôtres en la personne du Col OUATTARA Kassoum Dramane a été promu Colonel-Major par le décret 2023-1084 du 28 décembre 2023.*

*Félicitations au Colonel-Major OUATTARA Kassoum Dramane*

Conservateur Général, TONDOSSAMA Adama,  
Directeur Général de l'OIPR





## 4EME SESSION DE TEAM BUILDING, LES AGENTS DE LA DZSO RENFORCENT LEUR COHESION

**Au terme d'une année de durs labeurs, la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (DZSO-OIPR) a renforcé sa cohésion lors de la 4ème session de Team Building à San Pedro, tenue du 27 au 30 décembre 2023.**

Cette 4ème session de team building a été marquée par la présence du Directeur de Cabinet du ministre en charge de l'Environnement, du Directeur Exécutif de la Fondation pour les Parcs et Réserves, et du Directeur Général de l'OIPR accompagné de son Directeur de l'Administration des Ressources Humaines.

Les activités du team building ont été animées par un pool de consultants formateurs, dirigé par Madame Clémentine SILUE, experte en développement personnel.

Chaque journée a débuté par des séances de fitness dans les jardins de la Coordination Régionale de la GIZ et/ou en bordure de mer.

En outre, les participants ont été instruits sur la thématique « organisation du travail, gestion du temps et des priorités ».

En plus de cette formation, plusieurs autres types d'activités réalisées sous la direction des coaches, ont permis de comprendre la dynamique de groupe et l'importance de travailler en équipe.

En effet, les participants ont eu droit à des activités ludiques nécessitant à la fois de l'adresse et la mise en place préalable d'une stratégie. Mieux, pour consolider le travail d'équipe, les agents ont reçu comme défi de réaliser des statuts d'espèces

animales en utilisant de l'argile de poterie. Les résultats obtenus par ces artisans amateurs étaient plus que réalistes, aux dires des membres du jury, qui ont eu du mal à désigner un vainqueur, au cours du diner gala de clôture.





L'engouement des agents autour de cette activité, dénote de son importance. Il faut reconnaître qu'elle permet depuis quelques années de créer un cadre de travail convivial entre les agents et leurs supérieurs hiérarchiques au niveau de la DZSO. En d'autres termes, les activités de Team Building sont un tremplin extraordinaire pour souder les membres d'une équipe. Et c'est à juste titre que le DG de l'OIPR, envisage étendre cette activité aux autres directions de zone.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



## PARC NATIONAL DE TAÏ : LE NOUVEAU PRÉFET DE LA RÉGION DE LA NAWA VISITE LA DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST DE L'OIPR.

**La Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (DZSO-OIPR) a été honorée par la visite de Monsieur KOUAME Bi Kalou Clément, Préfet de la Région de la Nawa.**

Cette tournée de prise de contact et d'échanges, qui a eu lieu du 03 au 08 janvier 2024, concernait entre autres les services de la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR, du MIRAH, du Conseil Régional, des Mines, des Impôts, du Contrôle financier, etc.

Sous la coordination du Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye, Directeur de Zone Sud-Ouest, les agents se sont mobilisés pour réserver un accueil chaleureux au nouveau préfet de Région à travers une cérémonie de prise d'armes, une séance de présentation des activités de gestion et une visite des locaux de la direction.

Représentant le Directeur de zone à cette occasion, le Capitaine Koné Osséana Aristide, Chargé d'Etudes a fait une présentation sur la gestion et les enjeux de conservation du Parc national de Taï. Le Chargé d'Etudes a indiqué à l'hôte de marque que le parc est dans un bon état de conservation, nonobstant la persistance de certaines activités anthropiques illégales, telles que, le braconnage, l'orpaillage et le défrichement agricole.

Pour terminer, il a affirmé qu'une nouvelle aire protégée (la Réserve naturelle du Cavally) vient d'être ajoutée au réseau géré par l'OIPR. Cela témoigne, a-t-il dit « de la volonté de l'Etat d'augmenter la couverture forestière nationale et aussi de la confiance placée en l'OIPR pour la qualité de son travail ».

Au nom du préfet, le Chef de Cabinet a, dans son adresse, félicité les services de la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR pour le travail abattu.

Parlant du Parc national de Taï, il a mentionné que la présence du massif forestier d'une telle taille (536 017 ha) permettrait de maintenir un niveau de précipitations élevé et des températures plus douces dans les régions avoisinantes, favorisant par conséquent de bons rendements agricoles et faisant ainsi de la Région de la Nawa le fleuron de la culture du cacao.

La prise de contact et d'échanges du préfet et de sa délégation, a pris fin avec la visite de la salle de contrôle multimédia construite dans le cadre de la mise œuvre du Projet Mikes+.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



## RESTAURATION DE MANGROVE SUR LE LITTORAL IVOIRIEN UNE SOCIÉTÉ TAÏWANAISE PROPOSE DES SOLUTIONS INNOVANTES AUX RIVERAINS DES PARCS NATIONAUX DES ÎLES EHOTILE ET D'AZAGNY

ID WATER est une entreprise Taiwanaise qui séjourne depuis le 8 janvier 2024 en Côte d'Ivoire en vue d'apporter des solutions innovantes à la restauration des sites de mangrove détruits. Pour mettre en œuvre cette technologie, elle a décidé de répertorier les sites à traiter en s'appuyant sur l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves dont certaines aires protégées sont situées sur le littoral, zone de prédilection de la mangrove. Une mission dans ce sens s'est déroulée du 10 au 11 janvier 2024 dans les villages riverains d'Assomlan à Adiaké pour le Parc national des Îles Ehotilé et de Braffêdon à Grand-Lahou pour le Parc national d'Azagny.

« Une forêt de mangrove capte six fois plus de carbone qu'une forêt ordinaire ». C'est par cette information capitale que Monsieur CLIFF Lee, Directeur Marketing d'ID WATER en prospection en Côte d'Ivoire, a abordé l'importance de la mangrove dans l'environnement de ses hôtes. Avec cet énorme atout naturel, les populations ne devraient pas souffrir si elles décident de reboiser leur mangrove détruite. Pour le prospecteur, la mangrove est une véritable richesse. Grâce au crédit carbone, elle permet à la population d'améliorer significativement sa condition économique et sociale.

La technologie innovante visée par ID WATER dans sa stratégie de reboisement, est de mettre en place un système intégré de production halieutique et de reforestation en mangrove. Il s'agit de déployer un mécanisme qui permet à la fois de faire l'élevage de poissons, crevettes, crabes et autres crustacées et de faire croître les pieds de palétuviers dans une zone où l'on distingue clairement les variations de niveau d'eau des marées, basses ou hautes. Mettant à contribution l'intelligence

artificielle dans la régulation des différents dosages des éléments favorables à ce type d'activité, le projet permettra à la jeunesse d'avoir de l'emploi à travers l'aquaculture. Pour ce pari une superficie minimale de cent hectares (100) de site dégradé est recherchée.

Convaincus par le développement de Monsieur CLIFF, les riverains ont décidé de lui montrer les sites dégradés qu'ils ont dans leur localité. A Assomlan, les populations ont fustigé le comportement irresponsable de certains opérateurs immobiliers qui ne tiennent pas compte de l'importance de la mangrove dans leur entourage. Au regard de ces faits, elles demandent l'appui de l'Etat pour restaurer ces zones.

A Braffêdon, sur les sites visités, deux ont retenu l'attention du prospecteur, car ils répondent aux critères de son choix. Pour ces sites, il a demandé au Colonel Azani DEDE, Chargé du Système d'Information Géographique de la Direction de Zone Sud de l'OIPR de lui produire une cartographie qui lui permettra d'avoir une idée exacte de la superficie exploitable.

Rassurant le prospecteur, Monsieur GNAMIEN Olivier, Président de l'Association Villageoise de Conservation et de Développement (AVCD) de Braffêdon, a indiqué à ses hôtes qu'en dehors de ces sites visités, il en existe plusieurs autres encore. Pour ce responsable du village, le projet peut bien se réaliser dans sa localité.

Source: SERCOM DZS/OIPR

## L'OIPR, S'INSPIRANT DE L'EXPÉRIENCE DU GHANA EN MATIÈRE DE VALORISATION ÉCOTOURISTIQUE DE LA BIODIVERSITÉ, À TRAVERS LES EXEMPLES DU PARC NATIONAL DE KAKUM, DU ZOO D'ACCRA ET DE LA RÉSERVE DES COLLINES DE SHAI.



Vue de la maison suspendue

L'organisation de cette mission a permis aux participants de connaître et d'apprécier le mode de gestion des aires protégées du Ghana en général. Elle révèle que le développement touristique d'une aire protégée passe par la réalisation d'infrastructures attractives, la gestion et l'entretien efficient de ces infrastructures.

Cette mission a également permis de comprendre que certains aménagements touristiques ne nécessitent pas forcément la mobilisation d'importantes ressources financières mais plutôt de la créativité telles l'installation des cordes à grimper.

Par ailleurs, la mission note que le système de gestion des aires protégées de Côte d'Ivoire est mieux élaboré car disposant de structure dédiées l'une à la gestion technique et administrative et l'autre à la mobilisation de financements durable.

Par ailleurs, la mission retient que les parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire disposent d'autant d'atouts naturels qui n'attendent que d'être valorisés. Aussi, l'OIPR dans sa politique de gestion et de valorisation des aires protégées, devra-t-il capitaliser ces expériences. Il s'agirait aussi de formaliser un cadre de collaboration avec les gestionnaires du Ghana afin de faciliter, entre les deux pays, les échanges d'expériences en matière de conservation.



Une vue des blocs de pierre



L'entrée du musée

Source: Col Amon



## LE PRÉFET DE BETTIÉ MET EN GARDE CONTRE TOUTES ACTIVITÉS DANS LA RÉSERVE DE LA MABI-YAYA

Bettié, 12 jan 2024 (AIP)- Le préfet du département de Bettié, Mme Tinan Marie-Chantale Tohou, a mis en garde mardi 09 janvier 2024, les populations contre toutes activités dans la réserve de la Mabi-Yaya, prévenant que toute tentative d'intrusion dans la réserve naturelle sera punie par les autorités compétentes.

Mme Tohou a expliqué que contrairement à la forêt classée, la réserve ne tolère aucune présence humaine, de partie de chasse, de pêche et d'activités agricoles. « Je vous demande donc de ne pas accéder à cette réserve. C'est à vos risques et périls si vous vous y rendez », a prévenu l'autorité préfectorale.

Dans le cadre du partenariat entre l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) et les écoles riveraines pour la préservation de la réserve de Mabi-Yaya, le club Environnement de l'école primaire publique BAD de Bettié a été installé le 08 décembre 2023.

Le département de Bettié, plus proche de la réserve, a été dans le même cadre, intégré au Comité de gestion locale de la réserve naturelle de Mabi-Yaya. À ce titre, les autorités administratives et coutumières ont participé à la deuxième session du Comité tenue à Alépé en décembre, pour leur implication véritable dans la protection de la réserve de Mabi-Yaya.

La réserve naturelle de Mabi-Yaya est située dans la région de La Mé et est à cheval sur les départements d'Alépé (à travers les sous-préfectures d'Aboisso-Comoé, Alépé, Alosso et Danguira) et de Yakassé-Attobrou par la sous-préfecture de Biéby. Elle est limitée dans sa crête Nord-Est par la sous-préfecture de Bettié.

La Réserve Naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) est née de la fusion de deux forêts classées anciennement sous la responsabilité de la Société de développement des forêts (SODEFOR). Ce sont l'ex-Forêt classée de Mabi d'une superficie de 59 614 ha et l'ex-Forêt classée de Yaya d'une surface de 23 873 ha.

*Source: AIP*



## L'AGROFORESTERIE DANS LA FORÊT DE BÉKI, UN BON EXEMPLE DU DEVENIR DE LA FORÊT IVOIRIENNE SELON LA BANQUE MONDIALE

Abengourou, 09 jan 2024 (AIP)- Le responsable des opérations pour la Banque mondiale (BM) pour la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Togo et le Benin, Tony Verheijen, a déclaré lundi 08 janvier 2024, l'agroforesterie telle que pratiquée dans la forêt classée (FC) de Béki est un bon exemple de ce que pourraient devenir certaines forêts classées en Côte d'Ivoire, si elles sont bien reboisées et réaménagées.

« Nous avons voulu vraiment visiter cette forêt pour voir un peu comment les futures forêts pourraient se présenter pour les ivoiriennes », a confié M. Tony, le chef de la délégation de la mission de supervision des projets financés par l'Institution bancaire dans la forêt dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, dans le cadre du projet d'investissement forestier (PIF2).

La visite a conduit la délégation de la BM sur deux parcelles établies, l'une en 1996 et l'autre en 2022 avec des essences forestières associées au cacao, puis sur une parcelle semencière de framiré et fraké en agroforesterie établie en 1996.

Un échange avec les planteurs « illégaux » qui occupent plus de 34 ha, de cette forêt classée de 16 215 ha, a permis aux émissaires de la BM de comprendre le plan d'aménagement de la forêt classée de Béki adopté en 2015.

« La stratégie est soutenue par l'agroforesterie qui veut que les paysans, qui ont infiltré la forêt, ne soient pas déplacés, mais qu'ils participent à la réhabilitation des forêts, au reboisement des zones dégradées, à la protection des espaces forestiers et de procéder à l'extension de la forêt en intronisant des essences forestières dans les plantations qui existent dans la forêt classée », a expliqué le directeur du centre de gestion de la SODEFOR, Dosso Amara.

L'agroforesterie est pratiquée à l'Est, dans la forêt de Béki, depuis le milieu des années 1990. L'activité a permis de lever 4000 ha de parcelles agricoles et de reboiser plus de 22 % de cette superficie dans la forêt de Béki, classée depuis 1935. Elle a donné des « résultats probants qui inspirent ».

Le chef de la mission de la BM a toutefois évoqué la question de la gestion forestière, notamment la solution à la situation des populations qui sont installées illégalement depuis les années 1980 dans la forêt classée de Béki en respectant les droits des planteurs.

La déforestation en Côte d'Ivoire s'est produite à un rythme rapide depuis les années 60. Le pays a perdu environ 13 millions d'hectares (ha) de couverture forestière, réduisant sa surface d'environ 46% en 2000 à environ 11% aujourd'hui. De 1990 à 2015, la Côte d'Ivoire a enregistré le taux de déforestation le plus élevé au monde, perdant en moyenne 4,3% de sa superficie totale par an, indiquent les chiffres du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) en 2016.

Selon la SODEFOR, l'empiètement sur les forêts classées de l'État est passé de 18% (1996) à environ 50% (2014). De 2017 à 2018, le pourcentage d'augmentation des forêts perdues en Côte d'Ivoire était le deuxième plus élevé au monde....

Source: AIP

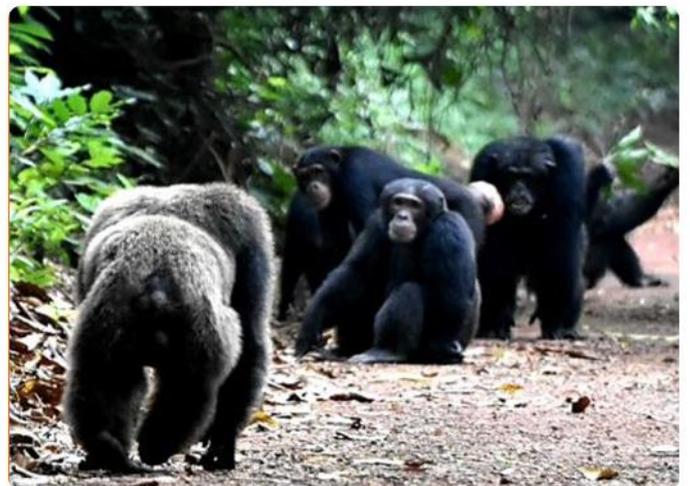
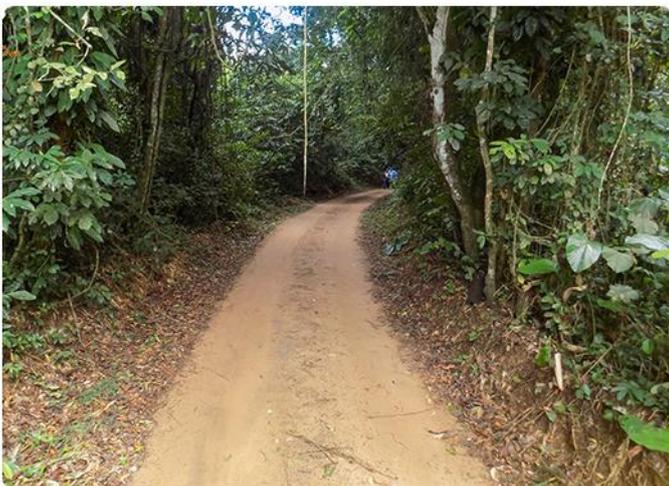
## Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons du Parc national du Banco

- ▶ Le Parc national du Banco a été créé en 1953. Situé au Sud de la Côte d'Ivoire, sur le littoral du golfe de Guinée caractérisé par la faune et la flore typique de la forêt dense humide tropicale, le Parc national du Banco est paradoxalement une réserve de forêt primaire encore intacte avec des essences rares (acajou, avodirés). Unique massif forestier bénéficiant d'un titre foncier depuis 1998, il couvre une superficie de 3.438,34 ha suivant le décret n°2018-510 du 30 mai 2018. C'est un parc urbain qui se retrouve à ce jour en plein cœur de la ville d'Abidjan, capital économique de Côte d'Ivoire. Classé deuxième parc urbain au niveau mondial après celui de Rio de Janeiro (Parc national de Tijuca) le Parc national est à cheval sur quatre (4) communes que sont : Yopougon, Adjamé, Attécoubé et Abobo.

### Parc national du Banco (3.438,34 ha)



- ▶ Véritable puits de carbone et contributeur à 40% de l'eau potable à la population, il est considéré à raison de « poumon vert d'Abidjan » et réservoir hydraulique de la capitale économique de la Côte d'Ivoire. On y observe de nombreux oiseaux et une faune variée. L'espèce la plus emblématique de cette faune du Banco est le chimpanzé. L'érection du massif forestier « BANCO » en parc national a été le résultat d'un processus de colonisation et de valorisation du milieu naturel entamé par les chercheurs occidentaux qui y ont commencé les prospections botaniques dès 1905.



► Les critères qui ont motivé son classement en réserve par le service forestier sont restés d'une grande actualité :

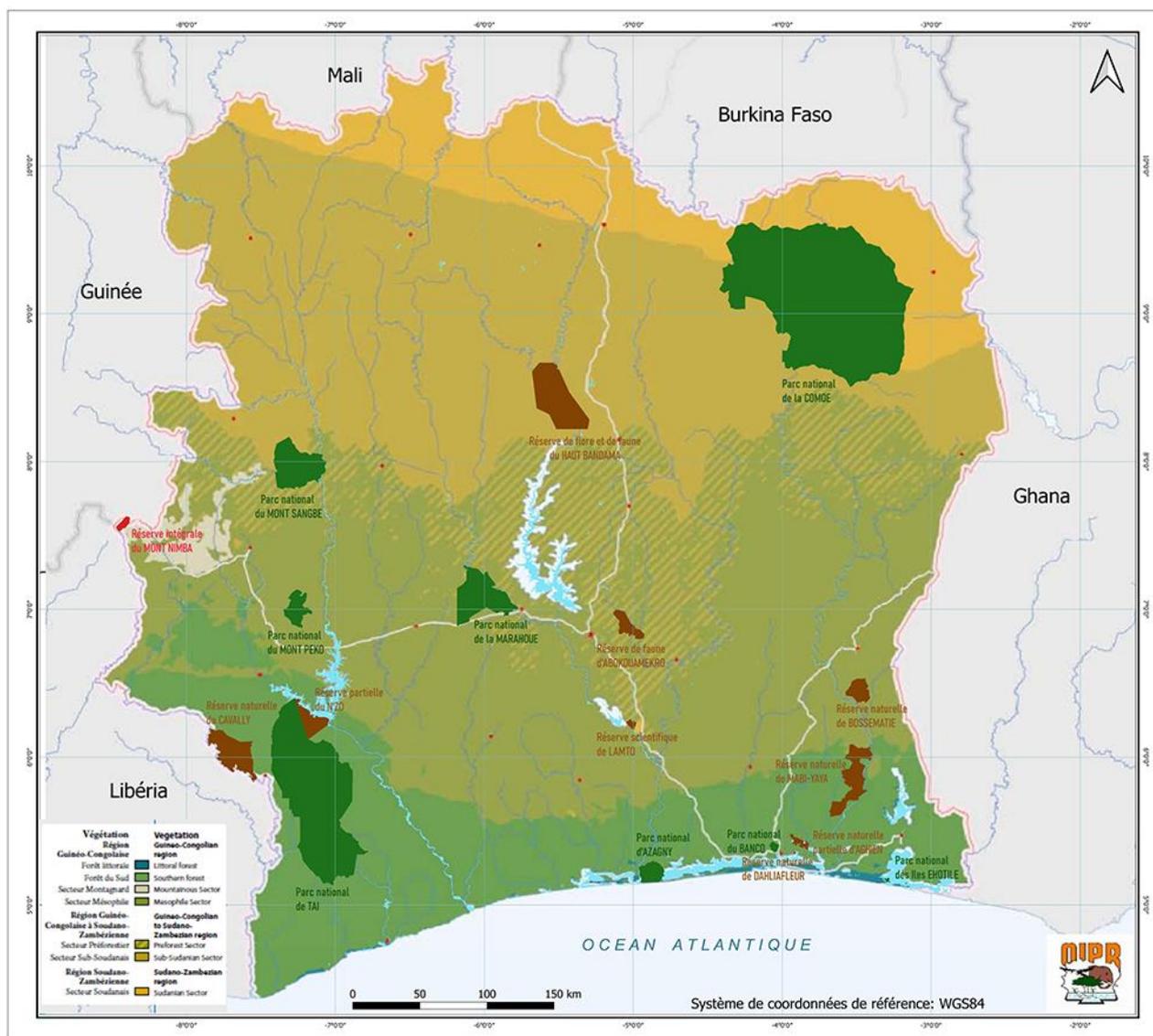
- l'utilité au point de vue climatique, économique et touristique de conserver une forêt aménagée au cœur de la ville d'Abidjan ;
- la protection de nombreuses sources d'eau qui alimentent la rivière Banco ;
- l'utilité d'empêcher le déboisement d'une région forestière très accidentée ;
- l'utilité de disposer d'un centre d'éducation environnementale ;

Le « Poumon Vert d'Abidjan » dispose d'atouts particuliers qui laissent apercevoir la richesse de sa biodiversité. Ces attraits sont les suivants :

- Accès facile par l'autoroute du Nord après la station des lavandiers appelés « Fanicos » ;
- Arboretum de plus de 800 espèces d'arbres originaires des régions tropicales d'Afrique ;
- Etangs piscicoles ;
- Ecole forestière, première d'Afrique Occidentale Française ;
- Forêt primaire sur terre sablonneuse renfermant plus de 60 ha
- 150 espèces végétales classées remarquables dont 26 menacées de disparition ;
- Musée écologique ;
- Aires de jeux pour enfants et adultes ;
- 80 km de pistes cyclables et idéales pour les randonnées ;
- Sites d'observation des silures de la rivière Banco ;
- 3.200 mètres linéaires de clôtures à l'ouest du parc
- Observation de singes et souvent une colonie de chimpanzés ;
- Restaurant le Kossipo tenu par le DOMAINE BINI



# Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



## Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale  
Abidjan Cocody II Plateaux  
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : [www.oipr.ci](http://www.oipr.ci)  
Email : [info@oipr.ci](mailto:info@oipr.ci)



Scannez pour vous abonner  
à notre page Facebook